

Synthèse

PROJET DE SERVICE

2023-2027



SAMSAH



60 rue de la Folie
14000 CAEN

N° FINESS : 14 003 161 8

Table des matières

1.	L'association	3
1.1	Présentation	3
1.2	Le projet associatif	3
1.3	Principes d'intervention	4
2.	Présentation du service et ses missions	4
2.1	Contexte	4
2.2	Présentation du service	5
2.3	Les missions	5
2.4	L'arrêté d'autorisation	7
3.	Présentation de la personne accompagnée et de son entourage	7
3.1	L'évolution des problématiques du public	7
3.2	Les relations avec l'entourage	8
4.	Les besoins des personnes accompagnées	8
4.1	Besoins en matière de santé somatique ou psychique	8
4.2	Besoins en matière d'autonomie	9
4.3	Besoins pour la participation sociale	9
5.	Les prestations d'accompagnement proposées	10
5.1	Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles	10
5.2	Prestation en matière d'autonomie	10
5.3	Prestations pour la participation sociale	10
5.4	Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	11
5.5	Prestations indirectes	11
6.	Déclinaison de l'offre de services	12
7.	L'organisation du service	12
8.	Les ressources humaines	12
8.1	Professionnels et compétences mobilisées	13
8.2	Gestion des ressources humaines	16
9.	Les axes d'amélioration du projet	17
9.1	Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet de service	17
9.2	Les axes d'amélioration	17

1. L'association

1.1 Présentation

L'association gère **16 établissements et services**, répartis en quatre secteurs d'activités pour **948 places**. Au 31/12/2021, l'association compte **365 salariés**.



1.2 Le projet associatif

Le projet associatif 2022-2026 s'appuie sur :

- 3 valeurs : l'Engagement, l'Epanouissement et la Créativité
- 4 parties prenantes : les personnes accompagnées, les familles et amis, les salariés et les partenaires.
- 12 objectifs :
 - o Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie
 - o Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être
 - o Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes
 - o Accueillir et accompagner les familles
 - o Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants
 - o S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association
 - o Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité
 - o Œuvrer pour une qualité de vie au travail
 - o Soutenir l'initiative et la créativité des salariés
 - o Travailler en réseau partenarial
 - o Coconstruire avec les partenaires des projets communs
 - o Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion

Le projet associatif détaillé est accessible sur le site internet : www.apaeipapf.fr

1.3 Principes d'intervention

- Autodétermination des personnes accompagnées
- Dynamique de parcours des personnes accompagnées
- Expression et participation des personnes accompagnées
- Gestion des paradoxes
- Modalités de régulation
- Diffusion des RBPP de la HAS

2. Présentation du service et ses missions

2.1 Contexte

La dimension du Pôle Accompagnement SAMSAH/SAVS/SASLA/Habitat Inclusif permet d'apporter aux personnes accompagnées des étayages différents et adaptés en fonction de leurs problématiques spécifiques.

Une notification CDAPH est nécessaire pour le SAVS, le SAMSAH et le SASLA. L'accès à la fonction ressources est quant à lui ouvert à tous.



La collaboration étroite entre le SAMSAH, le SAVS et le SASLA est indispensable et pertinente pour assurer la dynamique du projet individualisé de la personne et favoriser la continuité des parcours. Ces services peuvent ainsi se compléter en amont et en aval par le développement de réponses spécifiques et les moyens qui y sont liés tels que le soin ou encore l'hébergement.

2.2 Présentation du service

Le SAMSAH TSA et sa fonction ressource apportent un accompagnement éducatif et médico-social spécifique aux personnes autistes, en capacité de vivre en autonomie et à leurs familles. L'effectif autorisé, de 10 places au 31/12/2022, sera à compter du 01/03/2023 de 22 places en file active sur le département du Calvados, puis 27 places au 01/09/2023.

Ouvert depuis le 1er décembre 2017 sur les secteurs de Caen et sa périphérie, Côte de Nacre, Côte Fleurie, Lisieux, Pays d'Auge Sud et Falaise, il s'est depuis développé sur l'ensemble du département. Ce service, depuis la première réponse à appel à projet, s'est construit en concertation avec l'Association Autisme Basse-Normandie et le Centre Ressources Autisme.

Les services du Pôle sont rassemblés sur un même site au 60 rue de la Folie à Caen, répondant aux règles d'accueil des établissements recevant du public. Toutefois, pour répondre aux besoins spécifiques des personnes accompagnées, les locaux du SAMSAH sont indépendants et adaptés aux particularités et sensibilités notamment sensorielles liées aux TSA (éclairage, bruit, signalétique adaptée, etc.).

2.3 Les missions

Le SAMSAH TSA qui s'inscrit dans une dynamique de compensation du handicap, a pour vocation de proposer un accompagnement global et individualisé en s'adaptant aux besoins et aux souhaits de la personne accompagnée.

Le décret 2005-223 du 11 mars 2005, relatif aux conditions d'organisation et de fonctionnement des SAVS et SAMSAH, légitime l'existence de ces services et en définit les missions :

« Art. D. 312-155-7 – Dans le respect du Projet de vie et des capacités d'autonomie et de vie sociale de chaque usager, les Services définis à l'article D.312-155-5 organisent et mettent en œuvre tout ou partie des prestations suivantes :

- a) L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie ;
- b) L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés ;
- c) Le suivi et la coordination des actions des différents intervenants ;
- d) Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- e) Le soutien des relations avec l'environnement familial et social ;
- f) Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion sociale, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion ;
- g) Le suivi éducatif et psychologique. »

L'accompagnement s'adresse aux personnes de plus de 18 ans, voire 16 ans en cas de risque de rupture de parcours, bénéficiant d'une notification d'orientation de la CDAPH.

La fonction ressource du SAMSAH s'inscrit dans une démarche à la fois individuelle, collective et s'adapte aux besoins des interlocuteurs :

- **Pour les usagers** : Lieu ressource d'écoute, d'information et d'orientation.
Mise en place d'actions collectives depuis son ouverture :
 - Atelier insertion sociale en milieu professionnel,
 - Atelier gestion du stress,
 - Atelier relaxation,
 - Atelier sur l'estime de soi,
 - Atelier vie affective et sexuelle au féminin,
 - Atelier vie affective et sexuelle au masculin,
 - Atelier « Mon autisme »,
 - Atelier hygiène alimentaire,
 - Groupes d'entraînement aux habiletés sociales : dispositif permettant la compréhension des codes sociaux ainsi que le décodage des comportements d'autrui par l'expérimentation et des mises en situation :
 - Sur les émotions
 - Sur la communication
 - Sur les habiletés socio-professionnelles
 - Les cafés SAMSAH.

- **Pour les familles et les aidants** : Lieu d'écoute, de conseil et d'aide au repérage des besoins auprès des aidants.
 - Organisation de réunions thématiques,
 - Organisation de sessions de sensibilisation et formation en groupe et/ou individuelles dans le cadre du parcours ABC « Autisme Bien Comprendre ». Deux sessions distinctes sont alors proposées : une pour les parents et une seconde pour les fratries.

- **Pour les partenaires : Lieu ressource d'écoute, d'information, de conseils et** d'orientation.
 - Organisation de sessions de sensibilisation et de formation dans le cadre du parcours ABC « Autisme Bien Comprendre ». Cette proposition se fait soit dans le cadre de session proposées en interne du Pôle Accompagnement, soit en interne d'établissements ou de services.
 - Ressource technique aux équipes des établissements et services sur le Département. Cela peut recouvrir la présence de certains membres de l'équipe du SAMSAH lors d'une synthèse, la transmission d'outils, des évaluations écologiques ou encore la passation de certaines évaluations telles que le profil sensoriel.

2.4 L'arrêté d'autorisation

Au 31/12/2022

Nom établissement	SAMSAH APAEI PAF
N° FINESS	14 003 161 8
Catégorie d'établissement	445 – SAMSAH
Mode de financement	09 – ARS/CD (2 arrêtés)
Date d'autorisation	20/11/2017
Date de fin de l'autorisation	30/11/2032

Code discipline d'équipement	Code clientèle	Mode de fonctionnement	Capacité autorisée
510 – Accompagnement médico-social des adultes handicapés	437 – Autistes	16 – Prestation en milieu ordinaire	10

3. Présentation de la personne accompagnée et de son entourage

Le SAMSAH s'adresse à des personnes présentant des Troubles du Spectre Autistique, âgées de plus de 18 ans, voire 16 ans en cas de risque de rupture de parcours, qui bénéficient d'une notification de la CDAPH. L'autisme est considéré comme un trouble neuro-développemental aux origines multifactorielles qui ne relève pas du handicap psychique.

3.1 L'évolution des problématiques du public

Soutenir l'autodétermination des personnes autistes, favoriser leur insertion sociale et professionnelle en lien avec leurs souhaits nécessitent de prendre en considération leurs spécificités. Cette dynamique d'insertion vers l'autonomie qui leur convient, est menée en favorisant leur qualité de vie, dans le respect de leurs droits et de leurs choix.

- La transition du statut de jeune à celui d'adulte
- Le développement des relations sociales
- L'insertion professionnelle
- Le cadre de vie et l'habitat
- La pragmatique du quotidien
- Les soins somatiques et le parcours de santé
- Le bien-être psychologique
- Les personnes autistes vieillissantes

3.2 Les relations avec l'entourage

Les familles et proches aidants sont souvent les « premiers éducateurs » de leur enfant. La prise en compte de leur expertise est essentielle dans la mise en place de l'accompagnement. Les échanges vont permettre de récolter de nombreuses informations importantes telles que les habitudes de vie de la personne, ses particularités, son parcours... pour ainsi ajuster les réponses apportées à la réalité quotidienne.

L'intervention du SAMSAH engendre nécessairement un changement dans la dynamique familiale, et ne peut se faire qu'en concertation avec toutes les parties. L'espace d'intervention professionnelle bouscule parfois les habitudes de vie qui ont souvent contribué à maintenir un équilibre pour chacun. La fonction de tiers, inhérente à l'intervention du SAMSAH, favorise de nouvelles expériences d'autonomie tout en s'assurant de réunir les conditions nécessaires pour sécuriser chaque partie prenante et ainsi donner tout son sens à l'accompagnement. À ce titre, la temporalité de chacun doit être mesurée et prise en considération pour faciliter cette émancipation incontournable.

Les familles et proches aidants sont en attente de soutien, d'écoute mais également de relais sur différents pans de la vie courante : apprentissages du quotidien, autonomie, organisation, insertion sociale et professionnelle...

4. Les besoins des personnes accompagnées

Dans le cadre de l'écriture du projet de service, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des besoins en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les besoins ci-dessous ont été identifiés par l'équipe mais également par les personnes accompagnées.

4.1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique

- Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
- Besoins en matière de fonctions sensorielles
- Besoins en matière de douleur
- Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
- Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoiétique, immunitaire et respiratoire
- Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique, endocrinienne
- Besoins en matière de fonctions génito-urinaires et reproductives

- Besoins en matière de fonctions locomotrices
- Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
- Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé

Lors du groupe d'expression des personnes accompagnées mené dans le cadre de la réécriture du projet de service, les personnes présentes indiquent que le SAMSAH réalise un accompagnement global en lien avec toutes les questions que la personne concernée se pose sur sa santé.

Les besoins principaux exprimés relèvent :

- d'une part, d'un accompagnement à l'expression d'un besoin, d'une demande ; à la compréhension du discours médical et à des accompagnements physiques ;
- d'autre part, d'une meilleure connaissance de soi, de son autisme et une compréhension du fonctionnement de son corps, de l'expression de la douleur, de l'expression et de la gestion de ses émotions.

4.2 Besoins en matière d'autonomie

- Besoins en lien avec l'entretien personnel
- Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
- Besoins pour la mobilité
- Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

Les personnes présentes ont indiqué des besoins relatifs :

- aux déplacements : organisation, découverte de nouveaux trajets, stress inhérent au trajet...
- à la gestion des documents administratifs : compréhension, démarches...
- l'accès à un logement.

4.3 Besoins pour la participation sociale

- Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
- Besoins pour vivre dans un logement
- Besoins pour accomplir les activités domestiques
- Besoins pour participer à la vie sociale
- Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport

Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux

- Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante
- Besoins en lien avec le travail et l'emploi
- Besoins transversaux en matière d'apprentissages
- Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
- Besoins pour apprendre à être pair-aidant
- Besoins en matière de ressource et d'autosuffisance économique

Les besoins principaux exprimés pour la participation sociale relèvent :

- d'une part, de l'envie d'avoir des relations sociales, d'avoir des relations notamment dans le cadre du GEM « l'autre me comprend » ;
- d'autre part, d'une priorité pour un accompagnement à l'insertion professionnelle.

5. Les prestations d'accompagnement proposées

Dans le cadre de l'écriture du projet de service, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des prestations en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les prestations déjà réalisées ou à développer ont été identifiées.

5.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Soins somatiques et psychiques

- Soins médicaux à visée préventive, ~~curative et palliative~~
- Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués
- Prestations des psychologues
- Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

- Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés

5.2 Prestation en matière d'autonomie

- Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne
- Accompagnements pour la communication et les relations à autrui
- Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

5.3 Prestations pour la participation sociale

Accompagnements pour exercer ses droits

- Accompagnements à l'expression du projet personnalisé
- Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

Accompagnements pour participer à la vie sociale

- Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage
- Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs

- Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

Accompagnements au logement

- Accompagnements pour vivre dans un logement
- Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

- Accompagnements pour l'ouverture des droits
- Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources
- Informations conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux

- Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant, d'apprenti
- Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle
- Accompagnements pour mener sa vie professionnelle
- Accompagnements pour réaliser des activités de jours spécialisés
- Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle
- Accompagnements pour l'exercice des mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aidance

5.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

- Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

5.5 Prestations indirectes

Qualité et sécurité

- Démarche d'amélioration continue de la qualité
- Analyses des pratiques, espaces ressources et soutien au personnel
- Prestations de supervision

Relations avec le territoire

- Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés du droit commun
- Appui-ressources et partenariats institutionnels

Transport lié à gérer, manager, coopérer

- Transport lié à gérer, manager, coopérer

Fonctions logistiques

Locaux et autres ressources pour accueillir

- Locaux et autres ressources pour héberger
- Locaux et autres ressources pour accueillir le jour
- Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Locaux et autres ressources pour gérer, manager et coopérer
- Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs
- Fournir des repas
- Entretien du linge

Transport lié au projet individuel

- Transports liés à accueillir (domicile – structure)
- Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale
- Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

6. Déclinaison de l'offre de services

- L'accompagnement à la santé
- L'accompagnement au développement des relations sociales
- L'accompagnement à la citoyenneté
- L'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- Les activités à caractère professionnel
- L'accès aux loisirs et aux vacances
- La prise en compte de la vie affective, amoureuse et sexuelle
- L'accompagnement à la vie familiale

7. L'organisation du service

- Le processus d'admission
- L'évaluation fonctionnelle
- Le processus du projet personnalisé
- Le processus de sortie
- Les modalités d'accueil
- Les différents services de l'établissement
- L'ancrage des activités dans le territoire
- Communication et coordination interne
- Participation des familles et proches aidants
- Diffusion des bonnes pratiques
- Traitement des événements indésirables

8. Les ressources humaines

Le projet associatif 2022-2026 contient 3 orientations en matière de ressources humaines :

- Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité,
- Œuvrer pour une qualité de vie au travail,
- Soutenir l'initiative et la créativité des salariés.

8.1 Professionnels et compétences mobilisées

A la date du 01/03/2023, l'organigramme est le suivant : en rouge, modification suite à l'obtention des 5 places

Fonctions support

Personnel d'encadrement – 1,00 ETP

1 directrice – 0,05 ETP
1 chef de service Educatif – 0,95 ETP **1ETP**

Personnel administratif – 0,50 ETP

1 agent de bureau – 0,50 ETP

Services généraux – 0,00 ETP

Accompagnement

Personnel socioéducatif – 2,65 ETP

1 coordinateur – 1 ETP
2 éducateurs spécialisés – 1,35 ETP **1,80 ETP**
1 assistante de service social 0,50 ETP
1 conseiller en insertion professionnelle
détaché de LADAPT – 0,30 ETP

Personnel médical – paramédical 3,10 ETP

1 médecin psychiatre – 0,10 ETP **0,20 ETP**
1 psychologue – 0,50 ETP
1 neuropsychologue – 0,70 ETP **0,80 ETP**
1 infirmière – 1 ETP
1 ergothérapeute – 1,00 ETP

Les délégations

Les délégations sont formalisées dans un document unique de délégation (DUD). Ce document précise la nature et l'étendue de la délégation, notamment en matière de :

- Conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service ;
- Gestion et animation des ressources humaines ;
- Gestion budgétaire, financière et comptable ;
- Coordination avec les institutions et intervenants extérieurs.

Le document unique de délégation est accessible au siège social de l'association.

Les rôles et les fonctions

Fonctions	Rôles
Directrice	<ul style="list-style-type: none">- Conduire la définition et la mise en œuvre du projet de service en lien avec le projet associatif.- Piloter la démarche qualité/ sécurité.- Conduire les projets d'évolution du service et l'amélioration des conditions d'accueil et de travail.

	<ul style="list-style-type: none"> - Décliner les orientations des politiques publiques sur le plan technique. Contribuer à l'évaluation des politiques sanitaires et sociales mises en place sur le territoire en apportant son expertise technique. - Communiquer à l'externe. - Assurer la gestion administrative et financière du service. - Mettre en œuvre les outils nécessaires à l'organisation et au fonctionnement du Service. - Garantir les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes autistes. - Manager et gérer les ressources humaines à travers le recrutement, la GPEC et la formation continue.
Chef de service	<ul style="list-style-type: none"> - Relayer les orientations de la direction auprès des équipes et s'assurer de leur application. - Animer différentes réunions : réunions de service et le projet d'accompagnement. - Concevoir et mettre en œuvre le projet de service en concertation avec la direction et l'équipe. - Evaluer les actions menées dans le cadre de la démarche qualité. - Construire et nourrir le partenariat avec les acteurs du territoire. Assurer la représentation du service auprès des partenaires. - Participer à la conception et au développement des actions éducatives en faveur des personnes accompagnées. Garantir leur mise en œuvre dans le cadre du projet d'accompagnement des personnes accompagnées. - Superviser les écrits professionnels. - Encadrer et coordonner l'équipe éducative. Gérer les ressources humaines.
Médecin psychiatre	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la supervision des modalités de prise en charge des personnes avec TSA accompagnées par le SAMSAH. - Soutenir, conseiller et orienter les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre de leurs missions d'accompagnement. - Coordonner et être garant du projet de soin de la personne accompagnée. - Développer et soutenir le partenariat interinstitutionnel. - Conseiller les familles et les aidants.
Psychologue	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux admissions. Effectuer des évaluations fonctionnelles. Participer à la co-construction des projets. - Proposer des entretiens psychologiques ponctuels et/ou à visée de réorientation. - Proposer un espace d'écoute et de réflexions aux proches aidants. - Co-animer des groupes d'entraînement aux habiletés sociales. Co-animer des groupes d'expression. - Assurer un soutien auprès de l'équipe : accompagnement ponctuel en binôme sur certaines situations, éclairages cliniques et réflexions sur l'accompagnement. - Participer à la réflexion sur l'élaboration de documents institutionnels et à l'évolution du service. - Assurer des missions d'information, d'animation de groupe, de sensibilisation, de formation dans le cadre de la fonction ressource.
Neuropsychologue	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une évaluation neuropsychologique sur les fonctions cognitives et les habiletés d'apprentissage. - Co-construire et mettre en œuvre un projet individualisé avec la personne accompagnée. Mettre en œuvre des actions de remédiation cognitive. - Préparer et co-animer des groupes d'entraînement aux habiletés sociales. Mener dans ce cadre, en amont et en aval des sessions, des évaluations de la cognition sociale.

	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner en binôme, à domicile ou en situation écologique. Apporter un appui technique dans la compréhension des situations. - Assurer des missions d'information, d'animation de groupe, de sensibilisation, de formation dans le cadre de la fonction ressource. - Participer à la réflexion sur l'élaboration des documents institutionnels et à l'évolution du service.
Agent de bureau	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les bénéficiaires, leurs familles, les partenaires ainsi que les visiteurs. Répondre, renseigner les demandes téléphoniques et/ou orienter vers l'interlocuteur dédié. - Effectuer les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement du SAMSAH en lien avec l'équipe de direction, l'équipe éducative et les services du siège de l'Association. - Participer à la gestion des dossiers des personnes accompagnées sur le plan administratif. - Communiquer en externe – Être en veille face aux évolutions du secteur et du territoire. - Gérer, en lien avec le siège de l'Association, les dossiers du personnel (les contrats de travail, les salaires, les congés...). - Formaliser et suivre le plan de formation pour le SAMSAH.
Coordinateur	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et entrer en relation avec la personne accompagnée. Recueillir les demandes et attentes de la personne accompagnée, de la famille, des aidants et des partenaires. - Coordonner les actions de l'équipe pluridisciplinaire autour de la personne. Co-construire et s'assurer de la mise en œuvre d'un projet individualisé avec la personne accompagnée. - Participer aux évaluations pour déterminer les potentiels des personnes accompagnées. Responsabiliser et valoriser la personne par la connaissance et le respect des règles sociales. - Travailler en partenariat/réseau. Sensibiliser et développer le réseau professionnel pour améliorer le partenariat et favoriser la mise en œuvre d'un accompagnement adapté auprès des personnes. - Assurer des missions d'information, d'animation de groupe, de sensibilisation, de formation dans le cadre de la fonction ressource. - Intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire. Mutualiser les compétences et les connaissances. Rédiger les différents écrits professionnels.
Infirmier	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et coordonner le parcours de soins en lien étroit avec le médecin traitant dans le respect de la confidentialité du dossier médical. - Co-construire et mettre en œuvre un projet d'accompagnement individualisé avec la personne accompagnée. Développer cet accompagnement vers l'autonomie dans la prise en charge et la prévention de sa santé. - Assurer des missions d'information, d'animation de groupe, de sensibilisation, de formation dans le cadre de la fonction ressource. - Travailler à l'externe. Sensibiliser l'environnement médical et paramédical aux besoins spécifiques des usagers et être un « facilitateur » de soins par la constitution et le développement d'un réseau. - Assurer une veille sanitaire. Identifier les besoins en santé prévalents pour mettre en œuvre les actions individuelles ou collectives nécessaires. - Intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire. Mutualiser les compétences et connaissances.
Ergothérapeute	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et entrer en relation avec la personne accompagnée. Mener des évaluations et mettre en place des actions coordonnées auprès de la personne accompagnée

	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construire et mettre en œuvre un projet individualisé avec la personne accompagnée. Développer les capacités fonctionnelles et relationnelles. Favoriser la compréhension des difficultés. - Assurer des missions d'information, d'animation de groupe, de sensibilisation, de formation dans le cadre de la fonction ressource. - Travailler en partenariat/réseau. Sensibiliser et développer le réseau professionnel pour améliorer le partenariat et favoriser la mise en œuvre d'un accompagnement adapté auprès des personnes. - Evaluer et développer les capacités techniques de la personne. Proposer et créer des outils favorisant de nouveaux apprentissages. - Intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire. Mutualiser les compétences et les connaissances. Rédiger des différents écrits professionnels.
Educateur spécialisé Assistant de service social	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et entrer en relation avec la personne accompagnée. Mener des évaluations et mettre en place des actions coordonnées auprès de la personne accompagnée. - Co-construire et mettre en œuvre un projet individualisé avec la personne accompagnée. Accompagner et organiser la vie quotidienne pour développer son autonomie et favoriser son insertion sociale. - Définir le profil professionnel par des entretiens individuels. Accompagner la définition du projet professionnel. Favoriser et soutenir l'intégration et le maintien en emploi. - Assurer des missions d'information, d'animation de groupe, de sensibilisation, de formation dans le cadre de la fonction ressource. - Travailler en partenariat/réseau. Sensibiliser et développer le réseau professionnel pour améliorer le partenariat et favoriser la mise en œuvre d'un accompagnement adapté auprès des personnes. - Evaluer et identifier les potentiels des personnes accompagnées. Proposer et créer des outils favorisant l'insertion sociale et la vie quotidienne. - Intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire. Mutualiser les compétences et les connaissances. Rédiger différents écrits professionnels.
Conseiller en insertion professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le profil professionnel par des entretiens individuels. Accompagner la définition du projet professionnel. Favoriser et soutenir l'intégration et le maintien en emploi. - Sensibiliser les entreprises ordinaires aux spécificités des personnes autistes - Développer le partenariat avec les entreprises en milieu ouvert.

8.2 Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines est articulée autour des points suivants :

- La gestion prévisionnelle des emplois et de compétences
- Le recrutement de salariés
- Les entretiens professionnels
- La formation
- Les analyses des pratiques
- Le travail en équipe pluri disciplinaire
- La qualité de vie au travail

9. Les axes d'amélioration du projet

9.1 Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet de service

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet de service, deux instances sont mises en place :

- Un groupe de pilotage propre à l'établissement / le service : le Comité Qualité Etablissement
- Un groupe de pilotage associatif, assurant le pilotage et l'évaluation des axes transversaux des projets des établissements ou des services : le Comité Qualité Global

9.2 Les axes d'amélioration

Actions communes à tous les établissements & services de l'association

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif opérationnel	Moyens envisagés
Promouvoir la bientraitance et la réflexion éthique des professionnels <i>(Engagement / salariés)</i>	Promouvoir la culture éthique	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place la démarche- Organiser une instance associative	<ul style="list-style-type: none">- Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique
Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises <i>(Transversal)</i>	Intégrer les préoccupations sociales et environnementales à l'activité des ESMS et promouvoir le développement durable	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place la démarche- Faire un état des lieux et définir les priorités	<ul style="list-style-type: none">- Créer des groupes de travail associatifs selon les thématiques arrêtées- Créer des questionnaires
Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être <i>(Epanouissement / personnes accompagnées)</i>	Permettre à la personne d'être actrice de son parcours	<ul style="list-style-type: none">- Définir les conditions d'autodétermination sécurisées pour la personne accompagnée- Sensibiliser les professionnels	<ul style="list-style-type: none">- Faire une étude sur les modalités de mise en œuvre du droit à l'expérimentation- Recueillir dans le cadre du CVS les avis des personnes sur ce thème- Développer les groupes d'expression

Œuvrer pour une qualité de vie au Travail <i>(Epanouissement / salariés)</i>	Œuvrer pour une qualité de vie au travail	- Réaliser le plan d'actions suite au diagnostic réalisé en 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer des groupes de travail pluridisciplinaires au niveau associatif - Intégrer la QVT dans les plans qualités des ESMS
Développer un système d'information performant et conforme <i>(Transversal)</i>	Développer un usage éthique et sécurisé du numérique dans tous les établissements et services	- Faciliter les échanges d'informations au service de la qualité d'accompagnement des usagers et améliorer les conditions de travail des professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de pilotage associatif - Créer un groupe projet dans chaque ESMS - Déployer le DUI

Actions du SAMSAH

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif(s) opérationnel(s)	Moyens envisagés
Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité et Soutenir l'initiative et la créativité des salariés <i>(Engagement et créativité / Salariés)</i>	Constituer et fédérer une équipe pluridisciplinaire autour de l'extension d'un service.	<p>Accueillir les nouveaux salariés</p> <p>Favoriser le développement de compétences spécifiques à la prise en charge des TSA.</p>	<p>Livret d'accueil salarié, présentation lors des réunions d'équipe, immersion avec les professionnels du Pôle Accompagnement, etc.</p> <p>Formations spécifiques communes, etc.</p>
Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être <i>(Epanouissement)</i>	Développer la participation des personnes accompagnées à la vie institutionnelle	Mettre en œuvre un Conseil à la Vie Sociale	Au-delà de la journée festive, mettre en œuvre un CVS et permettre aux personnes d'en être acteur quel que soit leur lieu géographique de résidence.
Accueillir et accompagner les familles, les soutenir <i>(Engagement / Familles)</i>	Accueillir, entendre les demandes des familles et les orienter.	<p>Développer la fonction ressource.</p> <p>Être un lieu ressource pour les familles et les proches aidants.</p>	<p>Organisation de permanences pour recevoir les personnes autistes, leurs familles, proches aidants et les partenaires et diffuser l'information.</p> <p>Organisation de groupes de paroles.</p>
Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes. <i>(Créativité)</i> Co-construire avec les partenaires des projets communs. <i>(Créativité)</i>	Permettre aux personnes autistes d'acquérir ou de maintenir les compétences dont elles ont besoin pour mieux gérer leur vie.	Développer des actions d'Education Thérapeutique du Patient à destination des personnes autistes.	<p>Faire un état des lieux des dispositifs existants.</p> <p>Travailler en partenariat pour les adaptés à la problématique du public autiste.</p> <p>Mettre en œuvre des actions d'ETP</p> <p>Rechercher des fonds complémentaires.</p>
Adapter notre offre et développer des projets innovants pour	Faciliter l'accessibilité à l'emploi des personnes autistes.	Développer un dispositif de préparation à l'emploi dans le cadre de la fonction ressource.	Travailler en partenariat avec les acteurs de l'emploi pour la mise en œuvre de modules.

<p>répondre aux besoins et attentes (Créativité)</p> <p>Co-construire avec les partenaires des projets communs (Créativité)</p>			<p>Rechercher des fonds complémentaires.</p>
<p>Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie (Engagement)</p>	<p>Faciliter la continuité de parcours en fluidifiant les entrées et sorties</p>	<p>Diminuer l'attente en vue d'un accompagnement.</p> <p>Favoriser les sorties du dispositif</p>	<p>Evaluer les besoins des personnes en attente pour voir leur adéquation avec les missions du service.</p> <p>Faciliter les apprentissages des personnes accompagnées.</p> <p>Mettre en place les relais nécessaires au maintien de l'autonomie.</p>